

© L'Echo - Martin Buxant - 26 novembre 2016

*extraits*

**Au coeur du "Kazakhgate", Armand De Decker se livre en exclusivité. L'ex président du Sénat, "fatigué", se définit comme une "cible" en ces temps de "populisme": le libéral, au coeur d'une information judiciaire depuis des mois pour son intervention en faveur du milliardaire Patok Chodiev, donne sa version des faits.**

*" Chaque jour, je dois lire des trucs ahurissants à mon propos. Je suis fatigué"*

**Alors que la loi est en cours d'élaboration, vous vous rendez auprès de collaborateurs du ministre de la Justice.**

**ADD:** Oui, mais c'était franchement sans intérêt.

**Mais vous pourriez avoir tenté d'influencer le cours des choses.**

**ADD:** Je ne suis pas intervenu, j'essayais d'être informé.

**Vous vous rendez également au domicile du ministre de la Justice Stefaan De Clerck.**

**ADD:** Là aussi, j'essayais d'être informé. J'aurais mieux fait de ne pas y aller et de chercher dans les travaux préparatoires de la loi ce qui s'était passé à la Chambre et au Sénat.

**Mais comment devenez-vous avocat de Patok Chodiev, alors?**

**ADD:** Je ne peux pas répondre, je suis tenu au secret professionnel. Il y a mille façons de devenir avocat, on m'a demandé de rejoindre l'équipe des deux autres avocats.

**Vous ne vous dites pas à ce moment-là: il y a un risque de conflit d'intérêt entre mon job politique et ma casquette d'avocat?**

**ADD:** Non, absolument pas. Quand je suis devenu député, un tiers des élus était des avocats, ça gênait qui? On s'est posé la question pour Herman De Croo (Open Vld)? On s'est posé la question pour Roger Lallemand (PS)? Pour tous les autres? Il n'y a aucune incompatibilité de charge, le bâtonnier l'a d'ailleurs confirmé.

**Mais quand vous vous rendez au domicile du ministre de la Justice**

**Stefaan De Clerck...**

**ADD:** J'y vais comme avocat...

**Mais vous avez accès au ministre de la Justice parce que vous êtes Armand De Decker et que vous disposez d'un poids politique!**

**ADD:** Non.

**MH:** Ces informations ne doivent pas être divulguées en primeur dans la presse. Il vous a répondu qu'il n'aurait pas dû se rendre chez le ministre. Il n'est intervenu en rien dans l'élaboration de la loi, il vous l'a dit.

**Utiliser son poids politique pour tenter d'obtenir une décision favorable pour son client, n'est-ce pas du trafic d'influence?**

**ADD:** Je n'ai absolument rien à obtenir. Je ne sais même pas intervenir, le ministre de la Justice De Clerck n'a pas d'injonction à donner dans un dossier pareil.

**Mais pourquoi aller le voir, alors?**

**ADD:** Je me renseignais pour voir si la loi allait advenir, mais je n'aurais pas dû.

**Le MR vous a infligé une demi-sanction en vous privant de vos mandats internes.**

**ADD:** Je trouve cela regrettable. Mes collègues savent pertinemment bien que je ne suis intervenu en rien dans le processus législatif. Je ne comprends pas qu'ils n'aient même pas attendu que l'information judiciaire soit bouclée, c'était la moindre des choses. Cela aurait été plus sage.

**ADD:** C'est du populisme tout ceci. Ce qui est en train de se passer pour le moment, avec moi comme cible principale, c'est du populisme.